ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination Sociale: SALAM ASSURANCES NIGER SAS

Forme Juridique : SAS

Objet : La société a pour objet:

ACTIVITÉ (S) Assurance dommage et réassurance· K650002 (Toutes opérations d'assurances et de réassurances sur tous risques pouvant entraîner tous dommages tant corporels que matériels ou immatériels, quelle qu'en soit l'origine, ainsi que tous risques de responsabilité civile, professionnelle ou autres, à l'exclusion des risques portant sur la vie humaine, conformément aux dispositions des articles 300 et 328 du Code des assurances CIMA. La prise de participation par voie d'apport, de souscription, d'achat de titres et de parts d'intérêts, de constitution et gestion de société dans toutes affaires d'assurances et de réassurances, et dans toutes affaires en découlant directement à l'exclusion de toute autre activité commerciale. Et généralement toutes opérations mobilières, immobilières ou autres pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets visés au présent article.)

Siege social : siège social à Niamey ; Kalley, ilot 9231, 96985630 (République du Niger),

Capital social ; 1.000.000FCFA

Gérée par : TALATA DOULA Mamadou

Durée : 99 ans à compter du 20/04/2021

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro

NE-NIM-01-2021-B16-00004 en date du 20/04/2021.